

## Écoles primaires Les Primevères-Jouvence Conseil d'établissement

Séance ordinaire  
Mardi 22 mars 2022 à la bibliothèque de l'école Jouvence

### Procès-verbal **ADOPTÉ**

#### Présences :

##### **Pour représenter les parents :**

- M<sup>me</sup> Catherine Fournel, présidente
- M. Evans Lévesque, vice-président
- M<sup>me</sup> Julie Drapeau, trésorière
- M<sup>me</sup> Nabila Yasmine Saidji
- M. Aurélien Dupuy

##### **Pour représenter le personnel enseignant :**

- M<sup>me</sup> Anne Alain
- M<sup>me</sup> Karine Dionne
- M<sup>me</sup> Hélène Beaulieu

##### **Pour représenter le personnel de soutien :**

- M<sup>me</sup> Nancy Gendron

##### **Direction de l'école :**

- M. Maxim Pilote, directeur
- M<sup>me</sup> Alexandra Therrien, directrice adjointe
- M<sup>me</sup> Jessica Dorval, stagiaire en direction

##### **Absents :**

- M<sup>me</sup> Marie-Renée Coulombe
- M<sup>me</sup> Sonya Trudeau
- M<sup>me</sup> Claudia Couture
- M. Réjean Martel

## École institutionnelle Les Primevères-Jouvence Convocation du Conseil d'établissement

**Date : Le mardi 22 mars 2022**

**Heure : 19h**

**Lieu : Bibliothèque de l'école Jouvence**

---

### Projet d'ordre du jour

#### Bloc d'ouverture

Parole au public

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption du projet d'ordre du jour
4. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 25 janvier 2022<sup>1</sup>
5. Mise à jour de la situation COVID

#### Bloc décision

6. Démission au CE, vacances et remplacement
7. Proposition de la grille matière pour 2022-2023
8. Retour sur le conseil de quartier et la sécurité routière autour de l'école Jouvence
9. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières (si nécessaire)
10. Photographie scolaire 2022-2023
11. Entente avec le camp de vacances de la ville de Québec

#### Bloc de consultation

12. Information générale :
  - a. de la présidente;
  - b. de la direction;
  - c. du représentant au comité de parents;

---

<sup>1</sup> Document annexé

13. Divers

- a. Nouvelle référence pour la température hivernale
- b. Sous-comité paritaire du SDG
- c. Conférence sur les préjugés

14. Levée de l'assemblée.

## 1. Ouverture de l'assemblée

Madame Catherine Fournel, présidente de l'assemblée, souhaite la bienvenue aux membres et présente Madame Jessica Dorval, stagiaire en direction. Elle ouvre ensuite l'assemblée.

## 2. Vérification du quorum

M. Maxim Pilote, directeur, constate le quorum.

## 3. Adoption du projet d'ordre du jour

Madame Catherine Fournel présente l'ordre du jour.

**CÉ.21-22 – 28** Il est proposé par Nabila Yasmine Saidji appuyé par Julie Drapeau, d'adopter le projet d'ordre du jour.

## 4. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 25 janvier 2022 <sup>1</sup>

Modifications : Madame Julie Drapeau souligne une coquille dans son nom. Madame Geneviève Drouin fait part d'une erreur concernant la numérotation des résolutions.

Suivi : Aucun suivi.

**CÉ.21-22 – 29** Il est proposé par Julie Drapeau, appuyé par Karine Dionne, d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 25 janvier 2022.

## 5. Mise à jour de la situation COVID

M. Maxim Pilote mentionne qu'il y a eu des allègements au niveau des mesures sanitaires. Il énonce d'abord que la fratrie peut continuer de fréquenter l'école lorsqu'un membre de la famille présente un cas positif de COVID. Il explique ensuite que les élèves (1<sup>ère</sup> à 6<sup>e</sup> année) ne sont plus tenus de porter le masque une fois assis, que ce soit en classe ou au service de garde. Ils devront cependant continuer de le porter dans toutes les autres situations, soit lors du transport scolaire, des cours d'éducation physique, des déplacements dans l'école ainsi que pendant les activités parascolaires.

Le personnel scolaire, quant à lui, peut retirer son masque si la distanciation de 2 mètres est respectée ou s'il y a une barrière physique entre les personnes, à

l'intérieur comme à l'extérieur. Il est également possible de retirer le masque pendant la consommation de nourriture sans distanciation. Toutefois, le port du masque demeure obligatoire dans les autres situations.

## **6. Démission au CE, vacances et remplacement**

M. Maxim Pilote explique que Madame Dominique Doré, parent et membre du CE, a envoyé une lettre de démission en raison de problèmes de santé. Le poste sera donc en réélection en septembre prochain. Pour l'instant, les parents du CE devront pourvoir le poste vacant pour le reste du mandat. Pour ce faire, les parents devront se concerter afin de choisir un parent remplaçant.

Les parents qui composent le conseil d'établissement questionneront les parents des élèves de l'école Les Primevères par courriel pour connaître leur intérêt à occuper le poste vacant.

## **7. Proposition de la grille matière pour 2022-2023**

Madame Alexandra Therrien explique que la grille-matière pour 2022-2023 est la même que cette année. Un seul changement est présent pour les élèves de 6<sup>e</sup> année en anglais intensif. En effet, l'an prochain, l'éthique et culture religieuse occupera 3 heures de la grille-matière tandis que les sciences et technologies occuperont 2 heures de celle-ci.

M. Maxim Pilote apporte une précision. Il mentionne que pour les élèves de préscolaire 5 ans, le temps d'éducation physique a été doublé et a été choisi en concertation. De plus, il indique que des périodes d'ergothérapie ont été implantées au préscolaire afin d'amoindrir les difficultés de motricité fine, globale et mnémonique des enfants.

### **CÉ.21-22 – 30**

Il est proposé par Evans Lévesque, appuyé par Julie Drapeau, d'adopter la grille matière pour 2022-2023. *9 membres pour, 1 abstention.*

## **8. Retour sur le conseil de quartier et la sécurité routière autour de l'école Jouvence**

M. Maxim Pilote explique qu'il y a eu un Conseil de quartier, présidé par Monsieur Réjean Martel, lors de la semaine de relâche. Il s'agissait d'une présentation de la ville de Québec sur les réfections qu'ils souhaitent faire.

Parmi les réfections, la rue St-Yves et le coin de la rue Huot deviendra un arrêt toute direction. Il aura aussi le déplacement du passage piétonnier à cet endroit. Un trottoir complet sera érigé à partir de la rue Thivierge jusqu'à la rue des Champs-Élysées. À cet endroit sera également installé un arrêt toute direction. Finalement, le passage piéton sera placé en face de l'école Jouvence plutôt que sur les rues des Champs-Élysées et St-Yves.

## 9. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières (si nécessaire)

Madame Alexandra Therrien présente une demande de sortie éducative pour la classe de 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> année de Madame Geneviève Drouin et de 4<sup>e</sup> année de Madame Katia Perron de l'école Jouvence. Il s'agit d'une sortie au Centre Vidéotron pour aller voir les Pee-Wee de Québec. L'activité aura lieu le 9 mai prochain de 10h à 14h.

**CÉ.21-22 – 31** Il est proposé par Evans Lévesque, appuyé par Karine Dionne, d'accepter la demande de sortie pour le tournoi Pee-Wee au Centre Vidéotron.

## 10. Photographie scolaire 2022-2023

Cette année, c'est l'entreprise *Photo repensée* qui s'occupait de la photographie scolaire. Madame Karine Dionne explique qu'elle a reçu des commentaires positifs de la part des parents puisque les prénoms des enfants étaient affichés. De plus, les parents trouvaient les photos plus naturelles puisque les photos étaient prises en classe.

Madame Nabila Yasmine Saidji explique que certains parents se sont plaints auprès d'elle car il n'y avait pas de photo de classe. Il s'agissait seulement d'une mosaïque. De son côté, Madame Nancy Gendron trouve cela désolant que le service de garde ne fasse pas partie des photos de groupe. Elle propose également d'ajouter les éducatrices spécialisées dans une photo de groupe classe, car elles font parties intégrantes du fonctionnement de notre école.

Monsieur Evans Lévesque n'a pas aimé que la reprise de photographie soit uniquement à Lévis, et ce à un seul moment possible.

**CÉ.21-22 – 32** Il est proposé par Nancy Gendron, appuyé par Nabila Yasmine Saidji, de reprendre l'entreprise *Photo repensée* en incluant tous les intervenants qui le souhaitent dans la photographie de classe.

## 11. Entente avec le camp de vacances de la ville de Québec

M. Maxim Pilote explique que le camp de vacances de la ville de Québec se déroulera à l'école Les Primevères cette année. Le camp commencerait le 30 juin, quand les enseignants quitteront l'école, et se terminerait le 19 août. Pour la durée du camp, les organisateurs aimeraient avoir accès à plusieurs locaux dont le gymnase double, les trois locaux du préscolaire 5 ans au 1<sup>er</sup> étage, les locaux du service de garde et les vestiaires.

M. Maxim Pilote propose aux membres du CE de faire une proposition afin qu'il n'y ait pas d'enfants dans les classes pour éviter d'avoir à vider celles-ci en fin d'année.

## **CÉ.21-22 – 33**

Il est proposé par Karine Dionne, appuyé par Hélène Beaulieu, de donner le mandat de négocier les locaux qui seront utilisés pour le camp de vacances de la ville de Québec à M. Maxim Pilote et Madame Catherine Fournel en évitant l'utilisation des salles de classe mis à part le local d'anglais (local 140). *11 membres pour.*

## **12. Information générale**

### **a. de la présidente;**

Madame Catherine Fournel remercie les membres et mentionne qu'elle est heureuse de revoir les membres en personnel en présentiel.

### **b. de la direction;**

Aucune information.

### **c. du représentant au comité de parents;**

M. Evans Lévesque mentionne qu'il a assisté à une présentation de la CSSDD sur la mesure 50530, soit l'embellissement des cours d'école. Il évoque que la CSSDD peut donner jusqu'à 50 000\$ ou 20% de financement pour un tel projet. Par la suite, il explique que même si les capteurs ont été installés dans les classes, les calibrations ne sont pas terminées. Il énonce aussi qu'il a assisté à une présentation sur le plan de lutte contre l'intimidation et qu'il aimerait faire la présentation de la synthèse des 9 éléments lors de la prochaine rencontre. Finalement, il rappelle aux parents qui souhaitent faire partie du Conseil d'administration qu'ils doivent d'abord faire partie du CE et du Comité de parents.

## **12. Divers**

### **a. Nouvelle référence pour la température hivernale**

Madame Jessica Dorval mentionne que le CPEE s'est questionné sur la référence pour la température hivernale (-27 degrés Celsius). Dorénavant, la référence pour la température hivernale sera de -30 degrés Celsius. De plus, cette température sera toujours prise au même endroit.

### **b. Sous-comité paritaire du SDG**

Madame Catherine Fournel mentionne l'avancée des travaux. En effet, le 4 mars dernier, Nabila Yasmine Saidji et Catherine Fournel ont passé l'après-midi à l'école pour observer le déroulement du dîner au service de garde. Elles se rencontreront prochainement pour discuter de leurs observations.

### **c. Conférence sur les préjugés**

M. Aurélien Dupuy a assisté à une conférence de Marc DeKoninck sur les préjugés. Lors de la conférence, Monsieur DeKoninck a mentionné qu'il se déplaçait dans les écoles. M. Dupuy propose de le contacter pour connaître les modalités de ces conférences.

M. Maxim Pilote présente « Aider son enfant.com » qui propose plusieurs thèmes de conférence pour les parents et les membres du personnel. Il propose d'offrir certaines conférences aux parents en utilisant le budget du CE.

## **13. Levée de l'assemblée**

M<sup>me</sup> Catherine Fournel remercie les membres et annonce la levée de l'assemblée à 22h09.

### **C.E.-21-22-34**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nabila Yasmine Saidji, appuyé par M<sup>me</sup> Julie Drapeau, d'approuver la levée de l'assemblée.

---

Maxim Pilote  
Directeur  
École Les Primevères-Jouvence

Alexandra Therrien  
Directrice adjointe  
École Les Primevères-Jouvence

Catherine Fournel  
Présidente du CÉ